

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 24 AVRIL 2017**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 24 avril 2017, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été remis à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

- 1. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2016*
- 2. Demande de commandite – Comité de la Fête nationale de La Pocatière*

86-04-2017

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2016

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification a versé une compensation de 60 186 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de la page S51-2 des états financiers identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

En raison de son emploi qu'elle occupe au MTMDET, Madame Martine Hudon ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.

87-04-2017

DEMANDE DE COMMANDITE – COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE LA POCATIÈRE

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

REFUSE un montant de 70\$ au Comité de la Fête nationale de La Pocatière, afin de devenir un fier partenaire de cet événement. Les conseillers et le maire vont contribuer à raison de 10.00 \$ chacun.

88-04-2017

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
la levée de l'assemblée à 19h34